

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **6 DÉCEMBRE 2010 à 19 h 30** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Christiane LAMPRON,	conseillère.

Sont absents :

Nicole CARLE,	conseillère;
Christian DROUIN,	conseiller;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

10,274 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 35.

10,275 CONFORMITÉ DES AVIS DE CONVOCATION

Le greffier déclare qu'il a signifié conformément à la loi l'avis de convocation aux personnes absentes.

10,276 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le greffier demande l'ajout des points suivants aux affaires nouvelles :

- 22.1 Service d'infrastructures – Achat de pneus
- 22.2 Modifications au règlement de zonage et mise à jour et correction de la carte – Mandat à Pierre-Yves Guay, urbaniste

10-214 RÉSOLUTION NO 10-214 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**10,277 M. MICHAEL ARNKVAM DE LA FIRME CONSTRUCTION
AQUABEC INC. – Réservoir d'eau potable – Litige
quittance CSST**

M. Arnkvam n'a pas pu se libérer aujourd'hui pour se rendre à Kingsey Falls. Ce point est donc reporté à la session spéciale du 13 décembre 2010.

**10,278 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 1^{er} novembre 2010.

**10-215 RÉSOLUTION NO 10-215
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SESSION ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010**

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 1^{er} novembre 2010 tel que présenté.

10,279 PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Suzanne Boulet dépose une pétition de citoyens qui manifestent leur désir d'avoir accès à une plus grande bibliothèque. Madame Boulet passe en revue les avantages qu'il y aurait pour le conseil d'investir dans une nouvelle bibliothèque. Elle énumère également les services que la bibliothèque offrent à la population.

Madame Boulet mentionne que les sites privilégiés par les bénévoles pour la nouvelle bibliothèque sont les suivants :

- le terrain voisin du 13 rue Caron (actuelle bibliothèque);
- le terrain situé sur la rue Tardif à l'angle de la rue Masson;
- l'installation de la bibliothèque au parc municipal; ou
- l'agrandissement de la bibliothèque existante.

10,280 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

La conseillère Christiane Lampron informe les membres du conseil qu'elle a participé à l'assemblée annuelle du Centre récréatif Kingsey inc. Elle mentionne que l'aréna a fait un déficit lors de la dernière année financière.

Madame Lampron a également participé à la réunion de la Maison des jeunes. Elle informe les membres du conseil que la responsable de la maison, Sophie Hannah, va bientôt être en congé de maternité et que le CA est à la recherche d'une personne pour assurer l'intérim.

Finalement, Christiane Lampron mentionne qu'elle a participé avec la mairesse, le 25 novembre dernier, à une rencontre du comité famille. Elle souligne que le comité est très dynamique et elle se réjouit de la présence de deux jeunes sur le comité. La prochaine rencontre aura lieu le 16 décembre.

10,281 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Le rapport du service d'urbanisme, du service de sécurité incendies et de la bibliothèque ont été envoyés aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session et le rapport de la direction général est remis séance tenante. Le rapport du service d'infrastructures a été vu en comité plénier. Aucune question n'est posée.

10,282 COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois ont été vus en comité plénier. Aucune question n'est posée.

10-216 RÉSOLUTION NO 10-216 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **DEUX CENT SEIZE MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS ET VINGT-DEUX CENTS (216 395,22 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

10,283 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

10,284 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET REPRÉSENTANT À LA MRC D'ARTHABASKA POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

10-217 RÉSOLUTION NO 10-217 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DE DÉLÉGUÉ SUBSTITUT À LA MRC D'ARTHABASKA POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le terme de la fonction de maire suppléant et de délégué substitut à la MRC d'Arthabaska est d'une période d'un an;
- 2 Le 31 décembre 2010, Christian Côté aura occupé le poste de maire suppléant et de délégué substitut à la MRC d'Arthabaska durant 1 an;
- 3 Il y a lieu de nommer un maire suppléant et délégué substitut à la MRC d'Arthabaska pour l'année 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Micheline PINARD-LAMPRON**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MAIRE SUPPLÉANT ET DÉLÉGUÉ SUBSTITUT À LA MRC D'ARTHABASKA.** Monsieur Christian Côté est nommé au poste de maire suppléant et de délégué substitut à la MRC d'Arthabaska pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la MRC d'Arthabaska et à M. Christian Côté.

10,285 CRSBP DU CENTRE-DU-QUÉBEC, DE LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE INC. – Nomination des représentants de la ville

**10-218 RÉSOLUTION NO 10-218
CRSBP CENTRE-DU-QUÉBEC, DE
LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE INC.
CONFIRMATION DE LA NOMINATION DU RÉPONDANT
ET DE LA COORDONNATRICE À LA CRSBP**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le CRSBP demande annuellement une confirmation du répondant et de la coordonnatrice de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **RÉPONDANTE.** Le conseil municipal nomme madame **Christiane Lampron**, conseillère, à titre de répondante de la bibliothèque municipale auprès de la CRSBP.
- 2- **COORDONNATRICE.** Le conseil municipal confirme la nomination de madame **Suzanne Boulet** à titre de coordonnatrice de la bibliothèque municipale.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au CRSBP Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc.

10,286 MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC – Représentant de la ville pour l’inscription à clicSÉQR

**10-219 RÉSOLUTION NO 10-219
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC
REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR
LES SERVICES ÉLECTRONIQUES CLICSÉQR**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le ministère du Revenu du Québec permet à la ville de s’inscrire à ses services électroniques clicSÉQR;
- 2 Pour accéder à ces services, la ville doit nommer un représentant autorisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **NOMINATION** La Ville de Kingsey Falls nomme madame Nathalie Patenaude, trésorière, comme sa représentante, et l’autorise, par les présentes, à signer pour et au nom de la ville les documents requis pour l’inscription à clicSÉQR et à faire tout ce qu’elle jugera utile et nécessaire à cette fin.
- 2- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls autorise, par les présentes, le ministre à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l’inscription à la clicSÉQR.

10,287 RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES – Avis de présentation

**RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION
DES INCENDIES
AVIS DE PRÉSENTATION**

Avis est donné par **Christian CÔTÉ** qu’un **règlement sur la prévention des incendies** sera déposé à une session ultérieure. Demande de dispense de lecture est faite puisqu’une copie de ce règlement sera remise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi.

10,288 TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS – Adhésion et participation financière pour 2011

Les membres du conseil se questionnent sur l’utilisation de ce service et demandent au directeur général de vérifier auprès de M. André Beaudry de Rouli-Bus de la fréquence d’utilisation de ce service par les citoyens de Kingsey Falls. De plus, les membres du conseil demandent de vérifier pourquoi ce n’est pas l’ensemble des

municipalités de la MRC qui adhèrent et qui participent au financement de ce service. Ils croyaient qu'il s'agissait d'une adhésion obligatoire.

10-220 **RÉSOLUTION NO 10-220**
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS
CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2011

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls participe au financement du transport adapté dans la région;
- 2 Il y a lieu que la ville donne son accord à la contribution demandée pour l'année 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ.** La Ville de Kingsey Falls accepte d'offrir le service de transport adapté sur le territoire de la municipalité et de participer au financement des opérations.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **CINQ MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DEUX DOLLARS (5 562,00 \$)** pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Rouli-Bus inc.

10,289 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS –
Adhésion pour 2011

10-221 **RÉSOLUTION NO 10-221**
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS (FQM)
CONTRIBUTION ANNUELLE 2011

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il y a lieu de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Fédération Québécoise des Municipalités;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **COTISATION 2011.** La ville est autorisée à renouveler son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et à acquitter la cotisation demandée.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **MILLE HUIT CENT TRENTE-DEUX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTS (1 832,87 \$)** taxes incluses pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

**10,290 DÉMARCHE MADA (Municipalité amie des aînés) –
Demande d'aide financière pour l'aménagement d'une
salle de toilettes pour personnes handicapées**

**10-222 RÉOLUTION NO 10-222
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE
QUÉBEC-MUNICIPALITÉS
DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE
MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville travaille à l'élaboration de sa politique familiale et de la démarche Municipalité amie des aînés;
- 2 Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a réservé une somme dans l'enveloppe budgétaire du Programme d'infrastructure Québec-Municipalités pour les travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés;
- 3 La ville désire améliorer ses installations pour augmenter l'accessibilité de salle communautaire aux aînés en y aménageant une salle de toilettes pour personnes à mobilité réduite;
- 4 Il y a lieu que la ville dépose une demande d'aide financière au fonds servant à soutenir la réalisation de petits projet d'infrastructures dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La conseil municipal de Kingsey Falls autorise le projet déposé dans le cadre de la démarche MADA, soit l'aménagement d'une salle de toilettes pour personnes à mobilité réduite à la salle communautaire située au 7 rue Tardif.
- 2- **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE.** Le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet au

ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

- 3- **ENGAGEMENT.** La Ville de Kingsey Falls s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue des projets.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tout document nécessaire pour l'exécution de la présente résolution.

10,291 RÉSOLUTION D'INTENTION DE FORMER UNE RÉGIE / REGROUPEMENT AVEC LES SSI DE WARWICK ET DE TINGWICK

10-223 **RÉSOLUTION NO 10-223**
PROJET DE FORMATION D'UNE
RÉGIE / REGROUPEMENT AVEC
LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIES
DE WARWICK ET DE TINGWICK

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les municipalités de la MRC d'Arthabaska ont adopté le schéma de couverture de risque en incendies tel qu'exigé par la Loi sur la sécurité incendie;
- 2 Ledit schéma recommande le regroupement de certains services incendies;
- 3 Le coût relatif à l'application du schéma est prohibitif pour l'ensemble des municipalités;
- 4 Un regroupement pourrait engendrer des économies opérationnelles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PROJET.** Le conseil municipal de Kingsey Falls est favorable à procéder à une étude de faisabilité d'une régie / regroupement des services de sécurité incendies avec les municipalités de Warwick et Tingwick.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Martin Leblond, directeur du service de sécurité incendies de la Ville de Victoriaville.

10,292 ENQUÊTES INCENDIES – Offre de services du SSI de Victoriaville

Les membres du conseil désirent obtenir des informations à ce sujet de la part de M. Stéphan Jodoin. Ce point est donc reporté à une session ultérieure.

10,293 SERVICE D'INFRASTRUCTURES – Achat d'une remorque

**10-224 RÉSOLUTION NO 10-224
SERVICE D'INFRASTRUCTURES
ACHAT D'UNE REMORQUE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a été victime du vol de sa remorque;
- 2 Il y a lieu de remplacer cette remorque qui sert au service d'infrastructures;
- 3 La ville a demandé des soumissions auprès de deux fournisseurs et que la firme Les Équipements LT inc. a présenté la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La ville est autorisée à acheter de la firme Les Équipements LT inc. une remorque plate-forme, modèle CH-14, le tout tel que décrit à la soumission du 11 novembre 2010.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **QUATRE MILLE DEUX CENT DEUX DOLLARS (4 202,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3 **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Les Équipement LT inc.

10,294 GESTION DOCUMENTAIRE – Mandat

Ce point est reporté à une session ultérieure.

**10,295 SITE D'ENFOUISSEMENT DE LA RÉGION D'ASBESTOS –
Budget 2011**

**10-225 RÉSOLUTION NO 10-225
SITE D'ENFOUISSEMENT RÉGIONAL D'ASBESTOS
ADOPTION DU BUDGET 2011**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 En vertu de l'entente intermunicipale entre la MRC des Sources et les municipalités participantes pour la gestion du site d'enfouissement régional, il est prévu que le budget soit adopté par chacune des municipalités partenaires;

- 2 Les prévisions budgétaires de l'année 2011 du site d'enfouissement de la région d'Asbestos ont été déposées à la ville pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **BUDGET 2009.** La Ville de Kingsey Falls approuve les prévisions budgétaires de l'année 2011 pour le Site d'enfouissement régional d'Asbestos géré par la MRC des Sources au montant de **SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE DOLLARS (790 000,00 \$)**.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la MRC des Sources.

10,296 LISTE DES CONTRIBUABLES ENDETTÉS ENVERS LA MUNICIPALITÉ

La liste des contribuables endettés envers la municipalité est déposée tel que le prévoit l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes*.

10,297 AFFAIRES NOUVELLES

10,297.1.1 SERVICE D'INFRASTRUCTURES – Achat de pneus d'hiver

10-226 RÉSOLUTION NO 10-226 SERVICE D'INFRASTRUCTURES ACHAT DE PNEUS D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 L'usure des pneus de certains véhicules du service d'infrastructures demande leur remplacement;
- 2 Le garage Luc Mailhot Auto inc. de Kingsey Falls a déposé une offre intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter du garage Luc Mailhot Auto inc. de Kingsey Falls six (6) pneus d'hiver 225/70/19.5, au coût de 211,79 \$ chacun.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **MILLE CINQ CENT SOIXANTE-TROIS DOLLARS ET TROIS CENTS (1 563,03 \$)** taxes incluses pour les fins de la présente résolution. Ce montant inclut l'installation.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

10,297.1.2 MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE ET MISE À JOUR ET CORRECTION DE LA CARTE – Mandat à Pierre-Yves Guay, urbaniste

**10-227 RÉSOLUTION NO 10-227
MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE
ET MISE À JOUR ET CORRECTION DE LA CARTE
MANDAT À UN URBANISTE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a adopté le règlement de zonage no 09-02;
- 2 Des modifications doivent être apportées à ce règlement notamment au niveau des îlots déstructurés, des éoliennes et des bâtiments temporaires;
- 3 Une mise à jour de la carte et une correction doivent être effectuées;
- 4 M. Pierre-Yves Guay a présenté une proposition intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate M. Pierre-Yves Guay, urbaniste, pour faire les modifications au règlement de zonage no 09-02 au niveau des îlots déstructurés, des éoliennes et des bâtiments temporaires. Le mandat comprend également la mise à jour et une correction de la carte.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme maximale de **TROIS MILLE DOLLARS (3 000,00 \$)** pour les modifications au règlement de zonage et un montant de **SOIXANTE DOLLARS (60,00 \$)** de l'heure pour la mise à jour et la correction de la carte.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. Pierre-Yves Guay, urbaniste.

10,298 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 21 h 15.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Gino Dubé
Directeur général et greffier

